

Article publié mardi 4 septembre 2018

## Formations SGDL à destination des auteurs

La SGDL propose à l'automne 2018 deux modules de formation à destination des auteurs pour lesquels il reste quelques places. Ces formations peuvent être prises en charge par l'AFDAS.

Après le succès de la formation « S'orienter dans le monde de l'édition, écrire et publier », animée par l'éditeur et romancier **Denis Gombert**, qui dirige depuis 2006 le service des manuscrits du groupe Robert Laffont, une nouvelle session se tiendra à l'hôtel de Massa le 8 octobre 2018.

Alternant théorie et exercices pratiques, cette formation s'adresse à toute personne souhaitant comprendre les mécanismes du monde éditorial. Un apprentissage indispensable pour cartographier le monde de l'édition, mettre en forme et présenter son manuscrit, identifier les différents interlocuteurs du monde du livre...

Maîtriser le contrat d'édition pour mieux le négocier - 18 et 19 Octobre 2018 par Maïa Bensimon et Véronique Ovaldé.

Le contrat d'édition est au centre de la relation entre l'auteur et l'éditeur. Cette formation permettra à l'auteur d'en maîtriser les termes et les enjeux juridiques avec la juriste de la SGDL, et de mieux appréhender les clés de la négociation avec Véronique Ovaldé romancière et éditrice.

Nous vous rappelons que ces formations sont ouvertes à tous les auteurs et qu'elles peuvent être prises en charge par l'AFDAS au titre du fonds de formation des artistes auteurs.

Les conditions d'éligibilité à l'AFDAS sont les suivantes : être affilié à l'Agessa ou à la Maison des Artistes, ou pouvoir justifier de 9.000 € brut de droits d'auteur cumulés sur les 3 dernières années, ou 12.000 € sur les 4 dernières ou 15.000 € sur les 5 dernières.

Pour tous renseignements et informations complémentaires, vous pouvez contacter :

François Nacfer : 01 53 10 12 18 sgdlformation@sgdl.org

Dernière édition : 26 nov. 2025 à 19:24 https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/articles/formations-sgdl-a-destination-des-auteurs